

The image features a dark grey background with a fine, light-colored grid pattern. A large, vibrant magenta shape, resembling a stylized mountain or a large drop, is positioned in the upper left. Overlapping this and extending towards the center is a large, semi-transparent light blue circle. In the lower right, a dark grey, teardrop-shaped area contains the text. Several thin, light blue lines with small green circular nodes are scattered across the scene, suggesting a network or orbital paths.

Doctorat
un financement
adapté
à votre projet

Doctorat : un financement adapté à votre projet

Réaliser une thèse c'est s'engager durant 3 ans dans une recherche afin d'apporter une connaissance nouvelle sur un sujet spécifique. Le doctorat ouvre aujourd'hui à des parcours professionnels diversifiés : enseignement et/ou recherche, R&D, mais aussi des métiers en dehors de la recherche dans les secteurs public et privé ou encore la création d'entreprise.

Au-delà de l'intérêt pour la thématique de recherche, il est nécessaire de s'interroger sur la finalité de votre projet afin d'adopter la stratégie la plus appropriée et de saisir les opportunités qui s'offriront à vous tout au long de votre parcours de chercheur doctorant.

Cela commence dès la recherche de financements qui s'orientera différemment en fonction de vos aspirations professionnelles.

Ce document présente une liste non exhaustive de financements répertoriés en fonction des grands secteurs professionnels que vous pouvez envisager : l'enseignement et/ou la recherche ; l'entreprise (R&D, etc.), sans oublier les financements pour une perspective à l'international, valeur ajoutée indispensable à votre future carrière.

I. Enseignement et recherche

1. Contrats doctoraux et contrat ATER

■ Contrat doctoral

Durée : CDD, 3 ans.

Modalités : Ouvert à tout futur doctorant, sans condition d'âge, de nationalité, ni nécessité d'avoir soutenu son Master dans l'année, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité ou de l'équipe de recherche concernée.

Candidature : Dès le M2. Appel à candidature diffusé en mai pour un contrat débutant en octobre. Dossier à déposer auprès de l'Ecole doctorale.

Rémunération : De 1769€ bruts par mois (activités de recherche seules) à 1988,52€ bruts par mois (activités complémentaires). Financé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 22 contrats attribués à Paris 8 en 2016 + 2 contrats attribués en 2016 financés par l'ANR via le Labex.

Informations

WWW.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid76053/le-financement-doctoral.html

■ Contrat doctoral handicap

Durée : CDD, 3 ans.

Modalités : Destiné aux étudiants en situation de handicap porteurs d'un projet de thèse et reconnus bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Dispositif n'ayant pas vocation à être la seule voie d'accès au contrat doctoral pour les étudiants reconnus travailleurs handicapés, mais complémentaire des autres voies d'accès au doctorat.

Ouvert à tout futur doctorant, sans condition d'âge, de nationalité, ni nécessité d'avoir soutenu son Master dans l'année, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité ou de l'équipe de recherche concernée.

Candidature : Dès le M2. Appel à candidature diffusé au printemps. Contacter l'école doctorale de son choix et le service Accueil handicap de l'Université.

Rémunération : De 1769€ bruts par mois (activités de recherche seules) à 1988,52€ bruts par mois (activités complémentaires). Financé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Note : En tant que personnels des établissements de la fonction publique, les doctorants peuvent bénéficier des aides « attribuées par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) outre les aménagements décidés et mis en place par l'établissement lui-même ».

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 1 contrat attribué à Paris 8 en 2016 sur 25 contrats à l'échelle nationale.

Informations

WWW.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid100602/contrats-doctoraux-handicap-campagne-nationale-2017.html

■ Contrat doctoral ComUE

Durée : CDD, 3 ans.

Candidature : Dès le M2. Sans condition de nationalité. Appel à candidature au printemps sur le site de la ComUE Université Paris Lumières.

Une ou deux candidatures par école doctorale. Sont examinées : la qualité scientifique ; l'originalité ; la faisabilité ; la transversalité du projet (interdisciplinarité, collaborations internationales, coopérations entre établissements de l'UPL) ; l'inscription dans les axes de recherche de l'UPL.

Dossier à remettre au futur directeur de thèse, qui transmet au directeur du centre de recherche, pour validation par l'école doctorale. Date limite du dépôt du dossier en juin (date pour chaque école doctorale indiquée sur le site).

Rémunération : De 1769€ bruts par mois (activités de recherche seules) à 1988,52€ bruts par mois (activités complémentaires). Financé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du contrat de site de la ComUE.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : En 2016, 4 contrats attribués à Paris 8 et 5 contrats à Paris 10.

Informations

WWW.u-plum.fr/actualites/92-attribution-de-9-contrats-doctoraux

■ Allocations doctorales financées par la région Ile-de-France

Durée : CDD, 3 ans maximum.

Modalités : Contrats doctoraux s'inscrivant dans le cadre de thématiques définies dans l'appel à projet. Dispositif destiné aux titulaires d'un master 2 (ou équivalent), inscrits en 1^{ère} ou 2^e année de doctorat pour l'appel à projets « allocations doctorales », sans condition d'âge ni de nationalité.

Candidature : Dates de candidatures variables, selon les appels à projets.

Rémunération : Montant mensuel net de 1400€ minimum + jusqu'à 5000€ pour les frais de recherche (frais de formation, participation à des colloques, frais de déplacements, traductions et publications, ...).

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 2 contrats attribués à Paris 8 en 2016.

Informations

WWW.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/allocations-doctorales-domaines-cibles-ardoc-2016

■ Contrat d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

Durée : CDD, 1 an, renouvelable 1 an sous conditions.

Modalités : A partir de la 2^e année. Le doctorant s'engage à soutenir sa thèse à la fin du contrat. Contrat d'enseignement et de recherche qui permet d'enseigner tout en préparant une thèse ou les concours de recrutement de l'enseignement supérieur, une fois celle-ci obtenue.

Candidature : De février à septembre. S'inscrire sur le site Galaxie des personnels du supérieur puis sur ALTAIR pour la première campagne. Pour les autres campagnes, consulter régulièrement le site des universités.

Rémunération : 2128,52€ brut par mois pour un temps plein, soit 192h/an d'enseignement TD ou 128h/an d'enseignement CM.

Informations

WWW.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement.htm

2. Financements ponctuels et bourses

Il existe de très nombreuses bourses et aides à la mobilité auxquelles candidater dans le cadre de votre doctorat, notamment au travers de portails d'information. Nous vous donnons ici quelques pistes non exhaustives.

■ Portail de l'association iEDU

Bourses d'études et prix de recherche. Possibilité de s'inscrire à la newsletter mensuelle.

Informations

WWW.iedu.fr/index.php

■ Calenda

Il s'agit d'un portail d'informations en lettres et en sciences humaines et sociales à destination des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Il comprend une rubrique consacrée aux bourses, aux prix et aux emplois.

Informations

WWW.calenda.org

■ EFiGiES

L'association EFiGiES met en lien des étudiants et des jeunes chercheurs en Etudes Féministes, Genre et Sexualité. Elle diffuse sur son site des appels à contributions pour des colloques, des séminaires, et des offres de financement

Informations

WWW.efgies.org/

■ L'aide à la mobilité (école doctorale)

Modalités : Les écoles doctorales peuvent financer ponctuellement une partie des frais de déplacement des doctorants dans le cadre d'une enquête de terrain ou de leur participation à des colloques, journées d'études, séminaires.

Candidature : Période de candidature variable selon l'école doctorale.

Informations

WWW.univ-paris8.fr/Doctorats-613

II. Recherche et développement

■ Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)

Durée : 3 ans.

Modalités : Permet à un doctorant de préparer sa thèse au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité territoriale (l'employeur du doctorant). Il lie 3 partenaires : le doctorant, l'employeur et le laboratoire de recherche chargé de l'encadrement scientifique.

Conditions d'accès : Demande à adresser à l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) avant ou en début de thèse : « le candidat ne peut pas être inscrit en thèse depuis plus de 9 mois à la date de réception par l'ANRT du dossier de demande de CIFRE ». Pas de condition d'âge ni de nationalité (à l'exception du CIFRE-DEFENSE).

Candidature : Offres diffusées toute l'année sur le site de l'ANRT.

Rémunération : Contrat de travail en CDI ou en CDD de 3 ans, salaire minimum de 1957€ brut par mois.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 5 contrats signés à Paris 8 en 2016.

Informations

WWW.anrt.asso.fr/

■ Contrats doctoraux financés par des organismes et entreprises privés

Exemple : Programme Thèses de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Durée : CDD, 2 ans, renouvelable 1 an sous conditions.

Modalités : Contrat associant un laboratoire d'accueil et un partenaire socio-économique dont la finalité est de favoriser la R&D dans les domaines de l'ADEME.

Être titulaire d'un Master au 1^{er} octobre de l'année de l'appel à candidatures.

Le doctorant peut être non ressortissant de l'Union européenne s'il possède une bonne maîtrise de la langue française.

Candidature : Appel à candidatures ouvert du 1^{er} janvier au 3 avril 2017 sur le site de l'ADEME.

Rémunération : 1894€ brut par mois.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 50 contrats par an à l'échelle nationale.

Informations

<http://www.thesenet.ademe.fr/>

■ Portail de l'association iEDU

Bourses d'études et prix de recherche. Possibilité de s'inscrire à la newsletter mensuelle.

Informations

WWW.iedu.fr/index.php

III. A l'international

1. Aides financières ponctuelles et bourses

■ Aide à la mobilité internationale du Ministère (AMI)

Durée : Entre 2 et 9 mois consécutifs.

Modalités : Aide réservée aux étudiants percevant une bourse

de l'enseignement supérieur sur critères sociaux, à partir de l'échelon 0. Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur pour suivre, à temps plein, durant une année universitaire ou un semestre, des études supérieures ou un stage, à l'étranger.

Candidature : Tout au long de l'année.

Montant du financement : 400€. L'attribution de l'aide est conditionnée par le montant de l'enveloppe disponible.

Informations

WWW.univ-paris8.fr/Financements-AMI-et-AMIE-pour-stages?var_recherche=amie&choix=c

■ Aide à la mobilité (école doctorale)

Modalités : Les écoles doctorales peuvent financer ponctuellement une partie des frais de déplacement des doctorants dans le cadre d'une enquête de terrain ou de leur participation à des colloques, journées d'études, séminaires.

Candidature : Période de candidature variable selon l'école doctorale.

Informations

WWW.univ-paris8.fr/Doctorats-613

■ Aide à la mobilité internationale des doctorants (AMI doctorants)

Durée : Aide répartie sur 3 ans maximum.

Modalités : Destinée aux doctorants inscrits en 1^{ère} ou en 2^e année de thèse, sans condition de nationalité, dans un laboratoire d'Ile-de-France et préparant une thèse en sciences humaines et sociales.

Candidature : En février-mars.

Montant du financement : Jusqu'à 4000€ à utiliser sur toute la durée restante de la thèse, sans pouvoir toutefois excéder 3 ans à compter de la date de son attribution par la Commission permanente du Conseil régional.

Informations

WWW.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/aide-mobilite-internationale-doctorants-ami-doctorants

■ Aide à la mobilité internationale des étudiants (AMIE)

Durée : Entre 1 et 10 mois.

Modalités : Effectuer un séjour d'études ou de stage à l'étranger. Le candidat ne doit pas dépasser un plafond de ressources de 19 190€

Candidature : Pour un séjour au premier semestre, date limite au 30 septembre. Au second semestre, date limite au 28 février.

Être inscrit à Paris 8 au moment de la candidature et du séjour.

Montant du financement : Entre 250 et 450€ par mois. L'attribution de l'aide est conditionnée par le montant de l'enveloppe disponible.

Informations

WWW.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/aide-mobilite-etudiants-amie

■ « Visiting Research Scholar » à la Cupa

Modalités : Le Center for University Programs Abroad (CUPA) propose aux doctorants de Paris 8 **deux types d'échanges** :

- L'accueil à la University of Massachusetts - Amherst pendant un semestre ou un an. Le statut de l'étudiant est celui de « Visiting Research Scholar » invité par un des départements de l'université en fonction de son sujet de recherche. Sont pris en charge les frais de scolarité, de logement et le libre accès aux infrastructures de l'université (sport, restaurant universitaire).
- Des postes de « teaching assistant » (lecteur) peuvent être proposés dans une université américaine et notamment le Carleton College (Northfield, Minnesota) et Baylor University (Waco, Texas). Se renseigner auprès du service des relations internationales.

Candidature : Dossier à déposer avant février au service des relations internationales.

Informations

WWW.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL

■ Erasmus +

Durée : entre 2 et 12 mois.

Modalités : Programme d'échange européen destiné aux étudiants de la 2^e année de licence au doctorat. Permet d'étudier dans une université partenaire de Paris 8.

« Les échanges d'étudiants sont organisés dans le cadre d'accords de partenariat entre les universités. La validation des études effectuées en vue de l'obtention du diplôme de Paris 8 est accordée sous conditions pédagogiques. »

Pas de critère d'âge ni de critères sociaux. En revanche, l'attribution de l'allocation est conditionnée par le montant de l'enveloppe disponible.

Candidature : Candidature à adresser en février-mars pour un séjour d'études et tout au long de l'année pour un stage. Se renseigner auprès du service des relations internationales.

Montant du financement : Variable selon le pays d'accueil et en fonction de la nature du projet (stage ou séjour d'études).

- Séjour d'études : de 200€ à 250€/mois pour un séjour de 3 à 12 mois.

- Stage : de 350€ à 400€/mois pour un séjour de 2 à 12 mois. Un financement complémentaire peut être attribué aux étudiants en situation de handicap.

Informations

WWW.univ-paris8.fr/Le-programme-Erasmus-Europe

■ Bourses d'excellence Eiffel Doctorat

Durée : 10 mois maximum.

Modalités : Mis en place par le Ministère des Affaires étrangères et du développement international pour attirer les meilleurs étudiants étrangers dans les établissements français d'enseignement supérieur. Programme réservé aux candidats de nationalité étrangère âgés de 35 ans maximum, dans le cadre d'une cotutelle

ou d'une co-direction de thèse. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles.

Les disciplines éligibles (pour les doctorants) sont les suivantes : économie, gestion, droit, sciences politiques, sciences "dures" (mathématiques, sciences des technologies de l'information et de la communication, sciences de l'environnement...). Appel à candidature diffusé sur le site de Campus France en octobre. Dossier à déposer avant la fin novembre auprès du service des relations internationales de l'université.

Montant du financement : 1400€ par mois + prise en charge transports, couverture sociale et aide au logement.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 50 bourses par an à l'échelle nationale.

Informations

WWW.campusfrance.org/fr/EIFFEL

■ Bourses des Ecoles françaises à l'étranger (E.F.E.)

Modalités : 5 écoles françaises à l'étranger (l'Ecole française d'Athènes, l'Ecole française de Rome, l'Institut français d'archéologie orientale au Caire, l'École française d'Extrême-Orient et La Casa de Velázquez de Madrid) proposent des bourses destinées aux doctorants dont le travail de recherche nécessite un séjour dans les pays concernés.

Bourse destinée à couvrir les frais de transport et de séjour.

Candidature : Date de candidature variable selon l'école.

Informations

WWW.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56594/ecoles-francaises-a-l-etranger.html

■ Programme d'assistant de langue du CIEP

Durée : 7 à 12 mois.

Modalités : Affecté dans un établissement secondaire et parfois universitaire, l'assistant de langue seconde le professeur de français. Il assure notamment des activités de pratique de la

langue orale, d'initiation à la civilisation et à la culture française, d'aide personnalisée à l'élève.

Avoir effectué sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger. Avoir entre 20 et 30 ans (35 ans pour certains pays).

Candidature : Avant fin janvier ou fin février en fonction des destinations.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : Environ 1700 postes d'assistants de français sont à pourvoir en 2017-2018 dans 20 pays participants.

Informations

WWW.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger

Portails de bourses et de contrats doctoraux

■ CampusBourses

Programmes de bourses doctorales et postdoctorales.

Informations

WWW.campusfrance.org/fr/ia/bourse/#catalog

■ European Funding Guide

Bourses de l'Union européenne.

Informations

WWW.european-funding-guide.eu/

■ Euraxess Jobs

Ce portail, mis en place par la Commission européenne, recense des offres d'emploi et de financement pour les doctorants et les enseignants-chercheurs. Possibilité de publication du CV pour les chercheurs.

Informations

<https://euraxess.ec.europa.eu>

2. Programmes d'échanges

Il existe des programmes d'échange par aire géographique. En voici certains.

■ Programme Vinci – Université Franco Italienne

Ce programme vise à favoriser les échanges entre les universités françaises et italiennes. Il concerne des projets de thèse en cotutelle franco-italienne.

Candidature : Avant début février.

Plusieurs volets du programme à destination des doctorants :

- Aide à la mobilité pour les thèses en cotutelle

Modalités : Accessible aux doctorants inscrits en France et en Italie, jusqu'en 2^e année de doctorat, et ayant une convention de cotutelle signée depuis moins d'un an. Le financement couvre les frais de mobilité entre la France et l'Italie (les déplacements, les frais d'hébergement et de restauration). Séjourner au moins 6 mois dans l'université partenaire de la cotutelle.

Montant du financement : 4000€ minimum.

- Contrat doctoral pour une thèse en cotutelle

Durée : CDD, 3 ans.

Modalités : Candidature à remettre au directeur de thèse qui la soumet au directeur de l'école doctorale principale pour l'attribution d'un contrat doctoral en cotutelle. Séjourner au moins 12 mois (même en discontinu) dans l'université italienne partenaire de la cotutelle. Contrat financé par la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP).

Rémunération : 20 220€ brut annuel.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 3 contrats par an à l'échelle nationale.

Informations

WWW.universite-franco-italienne.org/appele+a+projets-fr-20-appele+a+projets+vinci+2017.html

■ « Visiting Research Scholar » à Cornell

Modalités : Accord avec l'université de Cornell qui permet à l'université Paris 8 de proposer la candidature d'un étudiant-chercheur pour occuper un poste de « teaching assistant » (lecteur). L'accord prévoit une charge de 3 cours par année académique : un cours pendant un semestre et deux pendant l'autre, selon les besoins du département d'Etudes Romanes de Cornell.

Candidature : Dossier à déposer avant début février auprès du service des relations internationales de l'université.

Rémunération : Le lecteur perçoit la rémunération standard d'un « teaching assistant » correspondant au tarif en vigueur durant l'année où il est en résidence. Le logement reste à sa charge.

Informations

WWW.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL

■ Programme Institut des Amériques (IdA)

- Aide à la recherche doctorale (ARD)

Modalités : Aide financière destinée aux doctorants préparant une thèse sur les Amériques, en sciences humaines et sociales, pour effectuer un travail de terrain ou, à titre exceptionnel, pour effectuer des dépouillements dans des centres d'archives européens.

Une attention particulière est portée aux projets présentés par des étudiants inscrits en 2^e année de doctorat.

Candidature : Appels à projets diffusés en mai-juin. Dépôt des candidatures début septembre, pour un terrain l'année suivante.

Montant du financement : 1000€.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 26 aides à la recherche

doctorale ont été accordées en 2016 à l'échelle nationale, pour un financement en 2017.

- Contrat doctoral

Durée : 3 ans.

Modalités : Attribution chaque année de 4 contrats doctoraux financés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au titre du partenariat avec l'Institut des Amériques. Contrats doctoraux destinés à « développer et dynamiser, au sein des 12 pôles internationaux, la coopération scientifique entre les universités françaises et américaines. »

Le doctorant doit résider chaque année 10 mois sur le site du pôle international de l'IdA dont il est le coordinateur. Il doit consacrer « un tiers de son temps au développement des activités scientifiques et partenariales du pôle en collaboration avec l'équipe en charge des relations internationales de l'IdA ».

Candidature : Dès le M2 début mars. Les candidats doivent s'inscrire dans un des établissements membres de l'IdA (liste disponible sur le site). Pour les contrats 2017-2020, les candidats doivent postuler pour une seule des 4 zones géographiques suivantes :

- 1) Pôle Canada (Université de Montréal), Montréal, Canada
- 2) Pôle Mexique (Centre d'études mexicaines et centraméricaines, CEMCA), Mexico DF, Mexique
- 3) Pôle Amérique Centrale (Université du Costa Rica), San José, Costa Rica
- 4) Pôle andin Lima (Institut français des études andines, IFEA), Lima, Pérou

L'IdA sélectionne des sujets de thèse transdisciplinaires et transaméricains.

Rémunération : A partir de 1758€ bruts.

Nombre d'étudiants bénéficiaires : 4 contrats par an à l'échelle nationale. Un contrat attribué à Paris 8 en 2016.

Informations

WWW.institutdesameriques.fr

3. Intégration dans un programme de recherche

Le doctorant peut participer à des projets internationaux de recherche, donnant lieu à des appels à projets. Il doit pour cela contacter son directeur de thèse.

■ Appels européens « Innovative Training Networks » (ITN)

Durée : 4 ans maximum.

Modalités : Les actions Marie Curie favorisent les échanges entre des chercheurs de pays différents, dans l'Union européenne et dans des pays associés, par exemple Israël et la Turquie. Elles sont financées par la Commission européenne.

Parmi ces actions, on trouve les réseaux de formation innovants (Innovative Training Networks, ITN), dont les participants peuvent être des universités, des centres de recherche ou des entreprises.

Candidature : Pour participer à une action Marie Curie, le doctorant doit en discuter au préalable avec son directeur de recherche, sachant que le temps de traitement d'un dossier par la Commission européenne est d'au moins 8 mois.

Pour l'année 2017, les appels à candidature ont été diffusés en septembre 2016.

Ces actions se déclinent en 3 types d'appels :

- Réseaux européens de formation (European Training Networks, ETN)

Modalités : Il s'agit de réseaux de formation innovants de jeunes chercheurs.

Un réseau doit être composé d'au moins 3 partenaires établis dans au moins 3 États membres différents de l'UE ou des pays associés.

S'il est associé au programme, le doctorant peut développer son réseau tout en bénéficiant d'un contrat de travail, variable selon les appels à projets.

Programme accessible de la 1^{ère} à la 4^e inscription en doctorat.

Financement : Variable selon l'appel à propositions et les pays concernés.

- Contrat doctoral industriel européen (European Industrial Doctorate, EID)

Modalités : Ce contrat est en quelque sorte l'équivalent européen de la CIFRE, puisqu'il permet de combiner un doctorat avec une expérience importante en entreprise (ou une association, une organisation). Il implique 2 participants : un public, un privé, dans 2 états membres ou pays associés différents.

Il permet à une université et à une entreprise de pays différents de travailler autour d'un projet commun porté par un doctorant. Le doctorant reçoit une formation dans son université d'accueil et en entreprise. Il doit passer au moins 50% de son temps en entreprise. Les projets sont déposés par les 2 partenaires (académique et industriel). Ils peuvent permettre le recrutement d'1 à 5 doctorants par projet.

Rémunération : Variable selon l'appel à propositions et les pays concernés.

- Doctorats européens conjoints (European Joint Doctorates, EJD)

Modalités : Ce type de doctorat a pour objectif de promouvoir la collaboration interdisciplinaire internationale, grâce à la création de programmes de doctorat conjoints, conduisant à la délivrance de diplômes de doctorat conjoints, doubles ou multiples.

Financement : Variable selon l'appel à propositions et les pays concernés.

Informations

- Actions Curie

<http://urlz.fr/1DMW>

- Valorisation de la recherche

[WWW.univ-paris8.fr/Valorisation-de-la-recherche](http://www.univ-paris8.fr/Valorisation-de-la-recherche)

■ Programme de Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST)

Durée : 4 ans.

Modalités : Ce programme réunit des scientifiques autour d'un sujet de recherche. Il permet le financement de rencontres de chercheurs européens (conférences, etc.).

Candidature : Appel à projets 2 fois par an. Prochain appel prévu en janvier 2017.

Informations

Valorisation de la recherche :

[WWW.univ-paris8.fr/Valorisation-de-la-recherche](http://www.univ-paris8.fr/Valorisation-de-la-recherche)

■ Contrats doctoraux avec mobilité internationale de l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS) du CNRS

Durée : 3 ans.

Modalités : Projets déposés par des directeurs de recherche dans une discipline des sciences humaines et sociales.

Dossiers construits « sur le principe d'un montage entre une unité de recherche en France dont le CNRS est tutelle ou cotutelle et une unité de recherche à l'étranger dans laquelle les doctorants doivent séjourner 20 mois ».

Candidature : Pour l'appel à projet 2017, les dossiers étaient à remettre en décembre 2016.

Informations

[WWW.cnrs.fr/inshs/relations-internationales/appel-a-propositions.htm](http://www.cnrs.fr/inshs/relations-internationales/appel-a-propositions.htm)

Liens ressources

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid76053/le-financement-doctoral.html

Ministère des affaires étrangères
www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france-22365/etudier-en-france-12794/financer-le-projet-bourses/

Agence nationale de la recherche
www.agence-nationale-recherche.fr/

ANRT pour la bourse CIFRE
www.anrt.asso.fr/

Campus France
www.campusfrance.org/fr/theme/doctorat

Les pages de la Coordination des écoles doctorales sur le site de l'Université Paris 8
<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-de-la-coordination-des-ecoles-doctorales>

Guide du doctorant de Paris 8
www.univ-paris8.fr/IMG/pdf_brochure_doctorants-2.pdf

Université Lyon 2
<http://www.univ-lyon2.fr/recherche/www3-financement-312933.kjsp?RH=WWW300>

ABG - L'intelli'agence
www.intelliagence.fr/Page/DocteurAndCo/

l'Association nationale des docteurs (ANDES)
www.andes.asso.fr/

Brochure éditée par le SCUIO-IP de l'université Paris 8 - janvier 2017

Conception graphique : Service communication de l'université Paris 8

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
SCUIO-IP
2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex
tél : 01 49 40 67 17